#### FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Diflufenican 500 g/l + Florasulam 50 g/l SC

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 453/2010 et règlement (CE) n° 1272/2008



FDS n°: FO004073-A

Date de révision: 2019-02-14

Format: UE Version 1

# Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Codes produit FO004073-A

Nom du produit Diflufenican 500 g/l + Florasulam 50 g/l SC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Herbicide

**Restrictions d'utilisation** Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur CHEMINOVA A/S, a subsidiary of FMC Corporation

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Denmark +45 9690 9690

SDS.Ronland@fmc.com

Pour plus d'informations, contacter :

Point de contact (+45) 97 83 53 53 (24 h; pour les urgences seulement)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Urgences médicales:

Autriche: +43 1 406 43 43 Belgique: +32 70 245 245 Bulgarie: +359 2 9154 409

Chypre: 1401

République tchèque: +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark: +45 82 12 12 12 France: +33 (0) 1 45 42 59 59 Finlande: +358 9 471 977 Grèce: 30 210 77 93 777 Hongrie: +36 80 20 11 99

Irlande (République): +352 1 809 2166

Italie: +39 02 6610 1029

Lituanie: +370 523 62052, +370 687 53378

Luxembourg: +352 8002 5500 Pays-Bas: +31 30 274 88 88 Norvège: +47 22 591300

Pologne: +48 22 619 66 54, +48 22 619 08 97

Portugal: 808 250 143 (au Portugal uniquement), +351 21 330 3284

Roumanie: +40 21318 3606 Slovaquie: +421 2 54 77 4 166 Slovénie: +386 41 650 500

Page 1/11

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

Espagne: +34 91 562 04 20 Suède: +46 08-331231112

Suisse: 145

Royaume-Uni: 0870 600 6266 (au Royaume-Uni uniquement)

USA et Canada: +1 800 / 331-3148

Tous les autres pays: +1 651 / 632-6793 (Collect)

## **Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

**ATTENTION** 

#### Mentions de danger

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme EUH208: Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut déclencher une réaction allergique.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

#### Conseils de prudence

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P391 - Recueillir le produit répandu

P501: Éliminer le contenu / le conteneur comme déchet dangereux.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun des ingrédients dans le produit répond aux critères d'être PBT ou vPvB.

## Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Le produit est un mélange, pas une substance.

Nom chimique	NoCE	NoCAS	Pour cent en poids	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Diflufenican	•	83164-33-4	42.1	Aquatic Acute 1 (M-factor = 1000) Aquatic Chronic 3 (H412)	Aucune donnée disponible
Florasulam		145701-23-1	4.1	Aquatic Acute 1 (H400)(M-factor = 100) Aquatic Chronic 1 (H410)	Aucune donnée disponible
Sodium alkylnapthalenesulpho nate-formaldehyde condensate	-	577773-56-9	2	Eye Irrit. 2 (H319)	Aucune donnée disponible
1,2-Benzisothiazole-3( 2H)-one	220-120-9	2634-33-5	0.01	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400)	Aucune donnée disponible

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

#### Informations supplémentaires

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases EU,H mentionnées

## Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau ou avec une solution pour collyre, en

> ouvrant occasionnellement les paupières, jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace de produit chimique. Retirer les lentilles de contact après quelques minutes et rincer à

nouveau. Consultez immédiatement un médecin ou un ophtalmologiste.

Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact Contact cutané

avec la peau, nettoyer à l'eau. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un

médecin si un symptôme se développe.

Inhalation Si vous ressentez un inconfort, retirez immédiatement de l'exposition. Cas légers: Garder la

> personne sous surveillance. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter un médecin immédiatement ou appeler une

ambulance.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau et faire boire beaucoup d'eau ou de lait. NE PAS faire vomir.

En cas de vomissement, rincer la bouche et boire de nouveau. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets,

aigus et différés

Pas connu. L'empoisonnement est peu probable, à moins que de grandes quantités soient ingérées. Lors des essais de toxicité aiguë sur le diflufénican, seuls des signes de toxicité

non spécifiques ont été observés.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins particuliers nécessaires

Un examen médical immédiat est requis en cas d'ingestion. Il peut être utile de montrer médicaux immédiats et traitements cette fiche de données de sécurité à un médecin. Note au médecin traitant: Un antidote spécifique pour l'exposition à ce produit n'est pas connu. Un lavage gastrique et / ou l'administration de charbon activé peuvent être envisagés. Après décontamination, le traitement doit être axé sur le contrôle des symptômes et de l'état clinique.

## Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, CO2, terre, jet d'eau ou mousse ordinaire.

#### Moyens d'extinction appropriés

Évitez les courants de tuyaux lourds.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de décomposition essentiels sont des composés volatils, toxiques, irritants et inflammables tels que le fluorure d'hydrogène, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et divers composés organiques fluorés.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour maintenir les conteneurs exposés au feu au frais. Abordez le feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques. Combattre le feu depuis un endroit protégé ou une distance maximale possible. Endiguer pour éviter le ruissellement de l'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

## Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Mesures de protection individuelles

Il est recommandé d'avoir un plan prédéterminé pour la gestion des déversements. Des récipients vides et fermables pour la collecte des déversements doivent être disponibles.

En cas de grand déversement (impliquant 10 tonnes du produit ou plus):

Respectez toutes les consignes de sécurité lors du nettoyage des déversements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Selon l'ampleur du déversement, cela peut signifier le port d'un respirateur, d'un masque facial ou d'un équipement de protection des yeux, de vêtements résistant aux produits chimiques, de gants et de bottes en caoutchouc. Arrêtez immédiatement la source du déversement si vous pouvez le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées à l'écart de la zone de déversement.

Pour des instructions plus de nettoyage, numéro d'appel d'urgence FMC Hotline énumérées à la section 1 "Produit et identification de la société " ci-dessus.

#### Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour éviter toute contamination ultérieure de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les égouts de surface. Les rejets incontrôlés dans les cours d'eau doivent être signalés à l'organisme de réglementation compétent.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de confinement

Il est recommandé d'examiner les possibilités de prévention des effets dommageables des déversements, tels que la formation de diguettes ou le plafonnement. Utiliser des outils et des équipements anti-étincelles. Le cas échéant, les drains d'eau de surface doivent être couverts. Les déversements mineurs sur le sol ou toute autre surface imperméable doivent immédiatement être balayés ou de préférence aspirés à l'aide d'un équipement muni d'un filtre final à haute efficacité. Transférer dans des conteneurs appropriés. Nettoyer la zone avec un détergent et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant inerte tel que liant universel, terre de Fuller, bentonite ou autre argile absorbante et recueillir dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

#### Méthodes de nettoyage

Le cas échéant, les drains d'eau de surface devraient être couverts. Les déversements mineurs sur le sol ou sur une autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés à l'aide d'un équipement doté d'un filtre final à haute efficacité. Transférer dans des conteneurs appropriés. Nettoyez la zone avec un chiffon humide et / ou un détergent industriel puissant avec beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel qu'un liant universel, l'attapulgite, la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants qui pénètrent dans le sol doivent être déterrés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être collectée et éliminée pour traitement ou élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

### Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Manipulation

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact personnel avec le produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec contrôle à distance du système. Autrement, il est recommandé de manipuler le matériau autant que possible par des moyens mécaniques. Une ventilation adéquate ou une ventilation par aspiration à la source est requise. Les gaz

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

d'échappement doivent être filtrés ou traités autrement. Pour la protection individuelle dans cette situation, voir la section 8. Retirer

les chaussures et vêtements contaminés. Se laver soigneusement après toute manipulation. Utilisez des gants de protection en matériaux chimiques tels que le nitrile ou le néoprène. Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les réutiliser. Vérifiez régulièrement les fuites. Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des lavages d'équipement. Recueillir tous les déchets et les restes du matériel de nettoyage, etc., et les éliminer comme des déchets dangereux. Voir la section 13 pour l'élimination.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Stockage

Protéger de l'humidité. Pour maintenir la qualité, les températures de stockage maximales ne doivent pas dépasser 30°C. Stocker dans des conteneurs fermés et étiquetés. L'entrepôt doit être construit en un matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et doté d'un sol imperméable, sans accès de personnes non autorisées ou d'enfants. Un panneau d'avertissement indiquant «POISON» est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne devraient pas être présents. Une station de lavage des mains devrait être disponible.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## Rubrique 8 : CONTRÖLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

À notre connaissance, les limites d'exposition personnelle n'ont pas été établies pour l'ingrédient actif de ce produit.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

Diflufenican: 2.5 ng/l Eau douce

Florasulam: 62 ng/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Dans Mesures d'ordre technique

le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère

respirable et porter les équipements recommandés.

Équipement de protection individuelle

> Protection des yeux/du visage Pour l'exposition aux brouillards ou aux aérosols, porter des lunettes de sécurité ou un

écran facial pour les agents chimiques. Maintenir une fontaine de lavage des yeux et des

installations de trempage rapide dans la zone de travail.

Protection des mains Portez des gants de protection chimique en matériaux tels que le nitrile ou le néoprène.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques pour éviter le contact avec la peau, selon l'étendue de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition au matériau ne peut être évitée pour une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier en matériau résistant aux produits chimiques ou une

jetées après utilisation si elles sont contaminées. En cas d'exposition appréciable ou prolongée, une combinaison de laminé peut être nécessaire.

Le produit ne présente pas automatiquement de risque d'exposition dans l'air lors d'une Protection respiratoire

manipulation normale. En cas de décharge accidentelle du produit qui produit une vapeur

combinaison en polyéthylène (PE) seront suffisants. Les combinaisons de PE doivent être

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

ou un brouillard épais, les travailleurs doivent porter un équipement de protection respiratoire homologué avec un filtre universel, y compris un filtre à particules.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas relâcher dans l'environnement.

## Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Opaque Blanc cassé

Odeur de produits chimiques mélangés.

CouleurAucune information disponibleSeuil olfactifAucune information disponiblepH4.46 (25°C) Non dilué

Point de fusion/point de congélation Aucune information disponible Point/intervalle d'ébullition Aucune information disponible

Point d'éclair Ininflammable

Taux d'évaporation Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure Aucune information disponible

d'inflammabilité

Pression de vapeur Diflufenican : 4.25 x 10-6 Pa at 25°C

8.19 x 10<sup>-6</sup> Pa at 35°C

Florasulam : 6.55 x 10<sup>-5</sup> Pa at 25°C

Densité de vapeur

Densité

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Diflufenican: < 0.05 mg/l (25°C)

Florasulam: 0.027 g/l (pH 4, 20° C)

4.8 g/l (pH 7, 20° C) 49 g/l (pH 9, 20° C)

Solubilité dans d'autres solvants Diflufenican (20°C): ethyl acetate 67 - 80 g/l

hexane < 10 g/l

Florasulam (20°C): ethyl acetate 16 g/l

n-heptane 0.036 g/l

Coefficient de partage Diflufenican : log Kow = 4.9

Florasulam : log Kow = 1.11 at pH 3 and 25°C

log Kow = -1.10 at pH 7 and 25°C log Kow = -1.79 at pH 10.0 and 25°C

Température d'auto-inflammabilité

ité >600° C

Température de décomposition Viscosité, cinématique Aucune information disponible Aucune information disponible

Viscosité, dynamique

1446 mPa.s (20° C)

Propriétés explosives Non-explosif
Propriétés comburantes Non comburant

9.2. Autres informations

Point de ramollissement

Masse molaire

Teneur en COV (%)

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Densité 1.22

 $\begin{array}{ll} \textbf{Masse volumique apparente} & \text{Aucune information disponible} \\ \textbf{K}_{st} & \text{Aucune information disponible} \end{array}$ 

## Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

A notre connaissance, le produit n'a pas de réactivités particulières.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable pendant la manipulation normale et le stockage à la température ambiante.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

statiques

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

#### Réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### 10.4. Conditions à éviter

En cas d'échauffement, peut dégager des gaz dangereux.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Voir Section 5 pour plus d'informations.

## **Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

#### Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

DL50 oral > 5000 mg/kg (rat) (Method OECD 425)

**DL50 dermal** > 5000 (rat) mg/kg OECD 402

CL50 par inhalation > 3.98 mg/l 4 heures (rat) (Method: OECD 403)

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Diflufenican	= 2 g/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rat)	
Florasulam	>= 5000 mg/kg (Rat)	>= 2000 mg/kg ( Rabbit )	>= 5 mg/L (Rat) 4 h

Corrosion/irritation cutanée Irritant minime. (Method: OECD 404). Lésions oculaires graves/irritation Irritant minime. (Method: OECD 405).

oculaire

Sensibilisation N'est pas un sensibilisant cutané (Method OECD 429)

MutagénicitéLe produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène.CancérogénicitéLe produit ne contient aucun ingrédient connu pour être cancérigène.

**Toxicité pour la reproduction**Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets nocifs sur la

reproduction.

**STOT - exposition unique** Aucun effet spécifique après une seule exposition n'a été observé.

STOT - exposition répétée Diflufenican:

NOEL: 8-8.7 mg/kg bw/day (rat, 13-weeks) (Method: OECD 408).

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

Symptômes Pas connu. L'empoisonnement est peu probable, à moins que de grandes quantités soient

ingérées. Lors des essais de toxicité aiguë sur le diflufénican, seuls des signes de toxicité

non spécifiques ont été observés.

**Danger par aspiration** Le produit ne présente pas de risque de pneumonie par aspiration.

## Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1. Toxicité

Écotoxicité L'écotoxicité du produit est mesurée comme suit:

Fish Rainbow trout (Oncorhynchus mykiss)......96-h LC50: > 100 mg/l
 Invertebrates Daphnids (Daphnia magna) ......48-h EC50: >100 mg/l
 Algae Green algae (Desmodesmus subspicatus) ......72-h IrC50: 1.9 μg/l

Plants Duckweed (Lemna minor) ......7-day ErC50: 0.027 mg/l
 Earthworms Eisenia foetida ......14-day LC50: 1000 mg/kg dry soil

- Insects Bees .......48-h LD50, oral:  $> 214 \mu g/bee$ 

48-h LD50, contact: > 235 μg/bee

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Diflufenican: N'est pas facilement biodégradable. La demi-vie primaire dans le sol peut varier de plusieurs mois à un an en fonction des circonstances.

Florasulam: N'est pas facilement biodégradable. Les produits de dégradation ne sont pas facilement biodégradables. La dégradation se produit microbiologiquement. Le produit contient de petites quantités de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradables dans les usines de traitement des eaux usées.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Voir la section 9 pour le coefficient de partage n-octanol / eau.

Facteur de bioconcentration Diflufenican: 1500 (rainbow trout)

(BCF) Florasulam: <2.21

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Mobilité dans le sol

Diflufenican: Pas mobile dans le sol.

Florasulam: Mobile dans le sol. Il a un potentiel de lessivage dans les eaux souterraines.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun des ingrédients dans le produit répond aux critères d'être PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun autre effet néfaste lié à l'environnement n'est connu.

## Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Les quantités restantes de matériau et les emballages vides mais sales doivent être considérés comme des déchets dangereux. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou les semences lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas rejeter dans les égouts.

#### Emballages contaminés

Il est recommandé d'envisager les méthodes possibles d'élimination dans l'ordre suivant:

- 1. La réutilisation ou le recyclage doit d'abord être envisagé. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'autorisation. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et rincés trois fois (ou l'équivalent). Ne pas rejeter les eaux de rinçage dans les égouts.
- 2. L'incinération contrôlée avec épuration des gaz de combustion est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. Livraison de l'emballage à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou le brûlage à l'air libre ne devrait avoir lieu qu'en dernier recours. Pour une élimination dans une décharge, les récipients doivent être complètement vidés, rincés et perforés pour les rendre inutilisables à d'autres fins. En cas de brûlure, évitez de fumer.

## **Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### IMDG/IMO

14.1 ONU/n° d'identification 3082

**14.2 Nom d'expédition** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (diflufenican and

florasulam)

14.3 Classe de danger914.4 Groupe d'emballageIII14.5 Polluant marinOui

Danger pour l'environnement Polluant marin

**14.6 Dispositions spéciales** Ne pas relâcher dans l'environnement.

**14.7 Transport en vrac** Le produit n'est pas transporté en vrac par bateau.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1 ONU/n° d'identification 3082

**14.2 Nom d'expédition** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (diflufenican and

florasulam)

14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III

**14.5 Danger pour l'environnement** Polluant marin

**14.6 Dispositions spéciales** Ne pas relâcher dans l'environnement.

ADR/RID

14.1 ONU/n° d'identification 3082

**14.2 Nom d'expédition** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (diflufenican and

florasulam)

14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III

14.5 Danger pour l'environnement Polluant marin

**14.6 Dispositions spéciales** Ne pas relâcher dans l'environnement.

ICAO/IATA

14.1 ONU/n° d'identification 3082

**14.2 Nom d'expédition** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (diflufenican and

florasulam)

14.3 Classe de danger 9
14.4 Groupe d'emballage III

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

14.5 Danger pour l'environnement Polluant marin

**14.6 Dispositions spéciales** Ne pas relâcher dans l'environnement.

## Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

#### Polluants organiques persistants

Sans objet

#### Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-U nis)	DSL (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Diflufenican 83164-33-4	1113)							Х
1,2-Benzisothiazole-3(2H)- one 2634-33-5	Х	Х	X	X	Х	Х	X	Х

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas obligatoire pour ce produit.

## **Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

## Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

EUH208: Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut déclencher une réaction allergique.

#### Légende

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

FDS n°: FO004073-A Date de révision: 2019-02-14

Version 1

CAS: CAS (Chemical Abstracts Service)

Ceiling: Valeur limite maximum:

**DNEL:** Niveau dérivé sans effet (DNEL)

**EINECS**: EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

GHS: Système général harmonisé (SGH)

IATA : Association internationale du transport aérien (IATA)
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**LC50**: CL50 (concentration létale)

**DL50:** DL50 (dose létale)

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par

chemin de fer

STEL: Valeur limite à courte terme

**SVHC** : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TWA: pondérée dans le temps

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable

#### Méthode de classification

Données de test

#### Principales références de la littérature et sources de données

Les données mesurées sur le produit sont des données d'entreprise non publiées. Les données sur les ingrédients sont disponibles dans la littérature publiée et peuvent être trouvées à plusieurs endroits.

Date de révision: 2019-02-14

Cause de la révision: Commercialisation initiale.

Conseil en matière de formation Ce matériel ne doit être utilisé que par des personnes sensibilisées à ses propriétés

dangereuses et ayant reçu des instructions sur les mesures de sécurité requises.

#### Avis de non-responsabilité

FMC Corporation est d'avis que les informations et les recommandations fournies dans la présente fiche (notamment les données et les déclarations) sont exactes à la date de publication. AUCUNE GARANTIE D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE COMMERCIALISATION OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST DONNÉE CONCERNANT LES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FICHE. Les informations fournies dans la présente fiche s'appliquent uniquement au produit désigné et spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsqu'un tel produit est utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout autre processus. L'utilisation de ce produit est réglementée par l'Agence pour la protection de l'environnement (Environmental Protection Agency, EPA) des États-Unis. Toute utilisation de ce produit contraire aux instructions de son étiquette constitue une infraction fédérale. De plus, puisque les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus ou découlant de l'utilisation des produits ou la fiabilité de ces informations.

#### Préparé par

FMC Corporation
FMC Logo - Marque commerciale de FMC Corporation

© 2019 FMC Corporation. Tous droits réservés. Fin de la Fiche de données de sécurité